

AR Prefecture

063-216303537-20261023-2026_10_43-DE

Reçu le 26/10/2026

Publié le 26/10/2026

Extrait du registre des délibérations**du Conseil Municipal de Saint Germain l'Herm****Nombre de Conseillers**

- en exercice	11
- présents	08
- votants	11
- absents	03
- exclus	00

L'an Deux Mil vingt-six, le vendredi 23 octobre à 20h00

Le Conseil Municipal de Saint Germain l'Herm, régulièrement convoqué
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,
sous la présidence de Mme DESGEORGES Chantal, Maire

Date de convocation : Date d'affichage :
19 octobre 2026 19 octobre 2026

Présents : ARNAL Brigitte, CARLE Pascal, CONFOLENT Philippe, DESGEORGES Chantal, GIRARD Carole, POUYET Sylvie, THABOUILLOT Jacques, VOISSET Yvette

Absent(s) : Néant

Absent(s) excusé(s) : BOURDON Didier (pouvoir à VOISSET Yvette), MONGHEAL Jean-Luc (pouvoir à CARLE Pascal) et TIXIER Arnaud (pouvoir à GIRARD Carole)

a été nommé secrétaire : THABOUILLOT Jacques

Délibération 43 - 2026

Objet : Décision modificative sur le budget eau

Madame le Maire porte à la connaissance des Conseillers que, concernant le rachat de la parcelle cadastrée YB192 à l'Etablissement Public Foncier, il convient d'affecter cette dépense d'investissement du budget eau au compte 2763. Ce compte n'étant pas approvisionné, il est nécessaire d'effectuer la décision budgétaire modificative suivante :

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal**Virement de crédits d'investissement: c/2156 vers c/2763**

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-2156 : Matériel spécifique d'exploitation	230.42 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	230.42 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2763 : Créances sur des collectivités publiques	0.00 €	230.42 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 27 : Autres immobilisations financières	0.00 €	230.42 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	230.42 €	230.42 €	0.00 €	0.00 €
Total Général	0.00 €		0.00 €	

AR Prefecture

063-2163053 / 063-2163054
Le Conseil Municipal après avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents
Reçu à l'ORSE le 26/10/2026
Publié le 26/10/2026

Le Maire Madame le Maire à procéder aux différentes écritures.

Fait et délibéré à Saint Germain l'Herm, les jours, mois et an ci-dessus

Acte rendu exécutoire après le dépôt
en Sous-préfecture d'Ambert le 26/10/2026
et publication ou notification du 26/10/2026

Le Secrétaire
M. THABOUILLOT Jacques



Le Maire
Mme DESGEORGES Chantal

